



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E106822

VALABLE JUSQU'AU 22/10/2026

ÉDITÉ LE

17/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS

Siret : 432 420 867 00025

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4332020/X 02

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 77526454

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 77526454

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : FRANCK CORROYER - PEINTURE ET RENOVATION

74 RUE DE LA REPUBLIQUE
80110 MOREUIL

Téléphone : 0322521114

Portable : 0662048680

Site Internet :

E-mail : franck.corroyer@orange.fr

Responsabilité légale :

CORROYER FRANCK GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/08/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	21/01/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/08/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	28/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	21/01/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	28/04/2025
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.